



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

entreprises d'insertion

Question écrite n° 70603

Texte de la question

M. Philippe Folliot attire l'attention de M. le haut-commissaire aux solidarités actives contre la pauvreté, haut-commissaire à la jeunesse, sur la revalorisation des aides de l'État en faveur des entreprises de l'insertion. Les professionnels de ces entreprises sont les acteurs clés d'une politique contre l'exclusion, et par conséquent du chômage, dans laquelle le Gouvernement s'est déjà énormément impliqué. Elles restent un maillon essentiel des politiques de l'insertion. Pour qu'elles accomplissent correctement leur mission d'accompagnement des personnes exclues et accidentées de la vie, l'aide de l'État reste essentielle, car ces entreprises ont avant tout une finalité sociale et non économique. En période de crise, les coûts générés par la mission d'insertion des publics en difficulté croissent et l'aide n'a pas été réévaluée depuis dix ans ce qui ne permet plus aux entreprises d'insertion de faire face au coût réel des prestations d'encadrement et d'accompagnement social. Ainsi, il lui demande s'il est envisagé de revaloriser cette aide pour que les entreprises d'insertion puissent continuer à accomplir leur mission d'insertion correctement.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Folliot](#)

Circonscription : Tarn (3^e circonscription) - Nouveau Centre

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 70603

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : Solidarités actives contre la pauvreté et jeunesse

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 février 2010, page 1310

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)